



Impossible de me rendre à une visite médicale

Par **rodeo2005**, le **26/11/2014** à **20:36**

Bonsoir, j'ai été mis en invalidité le 04/11/2014 et ma maladie professionnel est consolidée au 14/11/2014, mon employeur m'a envoyé une convocation le 01/12/2014 à la médecine du travail (inaptitude, je pense), mais ils veulent que je me rende dans les Yvelines, là où je travaillais alors que je vis maintenant en Dordogne où se trouve le siège social. Que puis je faire ? De plus, mon état de santé ne me permet pas de m'y rendre, il faudrait que je sois allongé pendant le trajet. Merci à vous de me donner des conseils.

Par **P.M.**, le **26/11/2014** à **22:36**

Bonjour,

C'est cependant normalement le Médecin du Travail du lieu de travail qui doit prendre la décision d'inaptitude après étude de poste...

Vous ne précisez par la catégorie de votre invalidité...

Vous pourriez essayer de voir avec l'employeur si une autre solution ne serait pas possible comme une mutation que vous accepteriez...

Par **rodeo2005**, le **26/11/2014** à **22:51**

Bonsoir, merci pour votre réponse, je suis en catégorie 2, ma pension a été déjà calculé, je vais recevoir la notification en fin de semaine normalement, et je sais que je ne pourrais plus travailler, je peux ne rien faire et peu importe le motif de licenciement, l'AS de la SS m' demandé de leur envoyer une copie de la notification, ensuite, leur caisse prévoyance doit me donner un complément, se sont des infos que j'ai eu par l'AS de la SS.

Par **P.M.**, le **26/11/2014** à **23:17**

Bonjour,

L'invalidité de catégorie 2 ne devrait pas vous empêcher pratiquement de vous déplacer et si vous ne faites rien, vous pourriez être considéré en abandon de poste...